

Frais de déplacement et revalorisation des rémunérations conventionnelles



Les accords concernant le protocole relatif aux frais de déplacements des ouvriers et la revalorisation des rémunérations conventionnelles dans les entreprises du transport routier de marchandises et des activités auxiliaires du transport, ont été signés.

[TRM]

Accord conventionnel du 23 Octobre 2020 et ses annexes (NAO TRM +1% en linéaire)

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS
ET DES ACTIVITES AUXILIAIRES DU TRANSPORT

Accord du 23 octobre 2020
portant revalorisation des rémunérations conventionnelles
dans les entreprises du transport routier de marchandises
et des activités auxiliaires du transport

[Télécharger l'accord en intégralité](#)

[Télécharger les grilles](#)

[TRM - Déménagement - Transports de fond]

Avenant N° 72 du 29 Octobre 2020 Protocole Frais de déplacement

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS
ET DES ACTIVITES AUXILIAIRES DU TRANSPORT

PROTOCOLE RELATIF AUX FRAIS DE DEPLACEMENT DES OUVRIERS

Annexe de la convention collective nationale annexe 1

A V E N A N T n° 72

du 29 octobre 2020

[Télécharger l'accord en intégralité](#)

OTRE

Faisons route ensemble

<https://www.otre.org>
